

AIDE A LA PASSATION DES MARCHES D'ASSURANCES



**Vous avez des difficultés
à définir vos besoins,
à réaliser un Cahier des Charges,
analyser les offres, de suivre la
gestion de vos Sinistres ...**

Aujourd'hui, **Assurances Sécurité**, Leader Régional en Assurance des Collectivités Locales, vous apporte des solutions en fonction de vos besoins que nous définirons ensemble

Nous vous proposons, dans un 1^{er} Temps :

- **Une identification des risques** auxquelles votre Ville est exposée dans les domaines définis (Responsabilité Civile, Automobiles, Risques Statutaires, Protections Juridiques, Expositions, Assistance....)
- Analyse le coût de **vos contrats en cours**, de votre sinistralité,
- De définir avec pertinence le **choix de la procédure** à lancer,
- D'établir en collaboration avec la Ville un **modèle de cahier des charges, par type de risque**, relatif à la consultation organisée conformément au Code des Marchés Publics. (Annonce comprise)
- **Participation** des négociations et/ou des levées des réserves fonction de la procédure,
- Après consultation et réception des offres de la part des Compagnies et/ou Mutuelles d'assurances en Mairie, **ASSURANCES SECURITE** procédera à l'**analyse technique des offres** faites à la Collectivité. Puis, il sera remis un **document d'analyse clair** et précis reprenant pour chacune des offres différentes du cahier des charges permettant à la Ville d'avoir **une synthèse** quant aux propositions faites par les Candidats
- L'analyse des nouveaux contrats si ces derniers sont **conformes à la consultation**

Puis dans un Second temps, nous pouvons **étendre notre mission** dans la Gestion des Assurances de la Collectivité, dans un souci de simplicité pour vos services: **Un interlocuteur UNIQUE pour tous vos risques :**

- Le cabinet **ASSURANCES SECURITE** assurera la gestion des contrats d'assurances, tant en Production qu'en Sinistres, mis en place pour la durée du marché et procédera régulièrement à une réunion avec les services de la collectivité afin de vous informer sur l'évolution de vos risques en matière d'assurance,
- **Vérifier** les appels de prime lors de renouvellement (Indice, Variante des bases ...)
- En gestion Sinistres, nous serons **les plus amènes à vérifier les règlements sinistres, ou refus de garanties**, fonction du cahier des Charges que nous aurons bâti en commun.

Ne prenez aucun risque: Le seuil de procédure Marché Public ayant de nouveau **évolué**, 4.000 €, consultez-nous et comparez, plus de 400 Communes nous font confiance, **pourquoi pas vous ?** (cf. nos références sur notre site internet).

www.assurancessecurite.com

lille@assurancessecurite.com



215 ES Rue Paris - 59000 LILLE

Tel : 03.20.85.27.50 – Fax : 03.20.52.10.97

Société de Courtage et Conseil en Assurances - RC 350.171.831 - APE 6622 Z

SAS au capital de 159.004 € - n° **ORIAS 07 000 207** -

Vérifiable auprès de l'ORIAS - 1, Rue Jules Lefebvre - 75009 PARIS - www.orias.fr -
soumis au contrôle de l'ACP - 61, Rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09